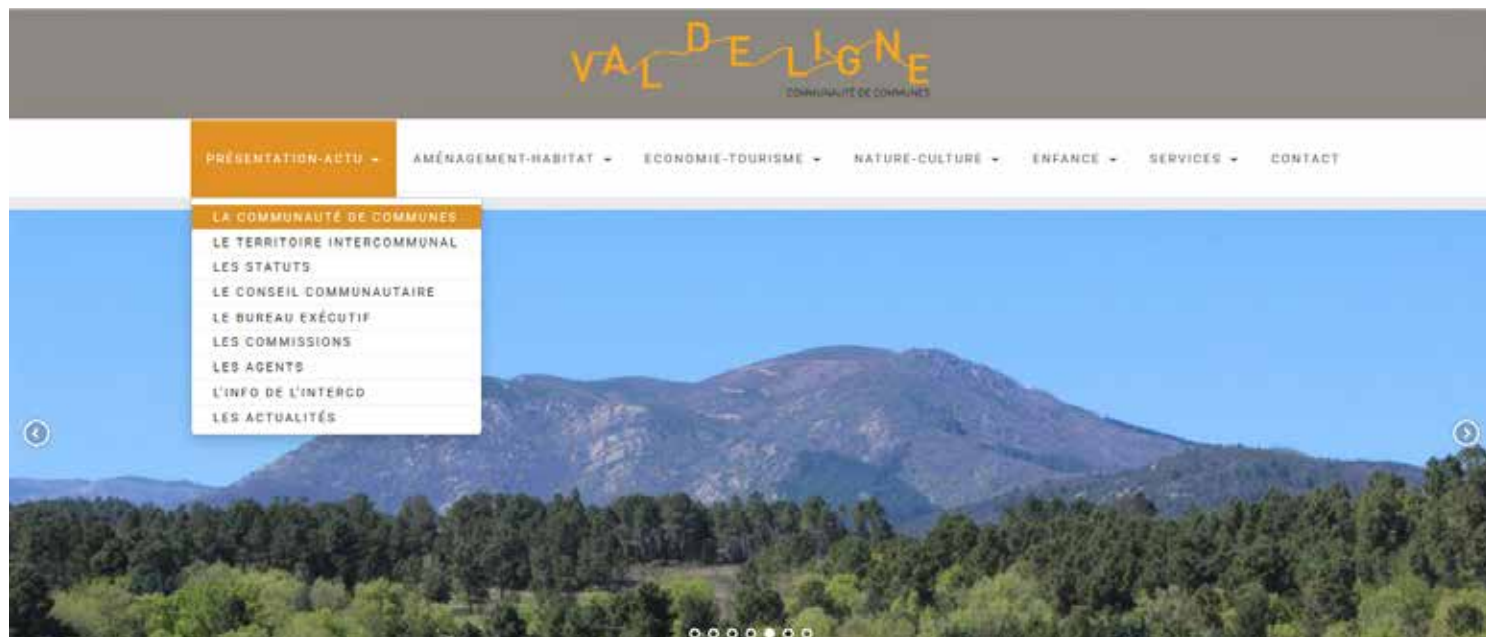




CHASSIERS ■ CHAZEAX ■ JOANNAS ■ LARGENTIÈRE ■ LAURAC
MONTREAL ■ PRUNET ■ ROCHER ■ SANILHAC ■ TAURIERS ■ UZER



Retrouvez l'actualité de votre communauté de communes sur son nouveau site internet
www.cc-valdeligne.fr repensé pour mieux vous informer.

À l'heure où l'État reconnaît la nécessité de faire une pause dans les réformes et dans les évolutions des territoires pour leur permettre de se consacrer pleinement à leur aménagement, la communauté de communes du Val de ligne poursuit ses engagements en matière de développement et de structuration du territoire afin de répondre aux attentes de ses habitants.

Le 6 juin dernier avait lieu la pose de la première pierre du Pôle Enfance Jeunesse, établissement qui s'élèvera au cœur de Largentière ville-centre du territoire.

Afin de répondre au besoin en services adaptés et avec la montée en compétences de notre communauté de communes, il était temps que ce projet se concrétise.

Sur le site patrimonial de l'ancienne école du centre de Largentière seront réunis dans une construction contemporaine la crèche, le relais d'assistantes maternelles, le centre de loisirs et un lieu d'accueil enfants-parents. Ce pôle de services dédié à l'enfance permettra de structurer et développer l'offre, de partager des espaces et temps communs et de faciliter le lien social.

Un projet audacieux, courageux, qui témoigne tout l'enthousiasme de la communauté de communes à porter haut le Val de Ligne.

Avec un budget de plus de 6 millions d'euros, 2018 sera l'année où la communauté de communes du Val de ligne aura le plus investi tout en maintenant ses dépenses de fonctionnement. Ce budget ambitieux, le territoire le mérite !

Robert Vielfaure,
Président.



D'ici 2020, le territoire du Val de Ligne bénéficiera d'un pôle enfance jeunesse au cœur de sa ville-centre Largentière! Créé dans le cadre du projet de revitalisation du centre-bourg de Largentière et de développement du territoire du Val de Ligne, ce pôle de services dédiés à l'enfance:

- proposera une meilleure offre intercommunale dans la prise en charge extra-scolaire des enfants. Il regroupera dans un bâtiment adapté quatre services liés à l'enfance et à la petite enfance: la crèche, le relais des assistances maternelles, le centre de loisirs et un lieu d'accueil enfants-parents.
- consolidera le centre-ville de Largentière et affirmera le rôle moteur de la ville pour maintenir une dynamique de territoire. La structure s'élèvera sur le site de l'ancienne école dans le centre ancien de Largentière à proximité des services et des commerces.
- recyclera le bâti existant à forte valeur patrimoniale. Le pôle prendra place dans les niveaux supérieurs de l'ancienne école datant du 19e siècle réhabilitée et dans une extension contemporaine construite dans sa continuité le long de la rue des écoles. L'ensemble architectural est conçu pour répondre à la fois à l'organisation interne exigeante liée aux normes d'accueil des enfants, aux contraintes physiques du site et au respect du patrimoine architectural et urbain de la ville.

Maître d'ouvrage: Communauté de communes du Val de Ligne

Maître d'ouvrage délégué: Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche

Maître d'œuvre: BILOBA Architecture

Montant total de l'opération: 2 711 231,00 euros HT

Avec la participation de:

Communauté de communes du Val de Ligne: 1026504,00 € HT

État: 1078 687,00 € HT

Région Auvergne-Rhône-Alpes: 251 040,00 € HT

Département de l'Ardèche: 150 000,00 € HT

Caisse d'Allocations Familiales: 205 000,00 € HT

Commune de Largentière: cession du site pour l'euro symbolique.

Début des travaux: 15 mai 2018

Durée des travaux: 2 ans



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

ardèche
LE DÉPARTEMENT



Ville de Largentière



La pose de la première pierre du pôle enfance jeunesse du Val de Ligne a eu lieu le mercredi 6 juin en présence de l'ensemble des partenaires de l'opération.



Hélène Mouterde, Vice-présidente déléguée à la petite enfance.

Créée par la communauté de communes du Val de ligne, avec et pour les professionnels de santé, une maison de santé pluridisciplinaire est ouverte depuis le printemps 2013 quartier les vergnades à Largentière. Vous y trouvez deux médecins généralistes, deux chirurgiens-dentistes, plusieurs cabinets d'infirmiers, un podologue, un ostéopathe, un audioprothésiste, un orthophoniste, un ophtalmologiste ainsi que des associations paramédicales telle que l'ADMR, le SSIAD/ESA et le SESSAD BETHANIE. Au 1er Juillet 2018, il ne restera plus qu'un médecin généraliste au sein de la maison de santé du Val de ligne. Depuis l'annonce du départ à la retraite du docteur Alabergère, la communauté de communes du Val de ligne met tout en œuvre pour lui trouver un remplaçant car rien n'est plus important que de préserver l'accès aux soins en milieu rural. C'est d'ailleurs avec cette motivation qu'en 2017, la communauté de communes a fait l'acquisition d'un terrain annexe à l'établissement afin de pourvoir y élever une extension où accueillir un médecin généraliste supplémentaire, mais également un kinésithérapeute et un psychologue. Le terrain pourra aussi recevoir des places de parking supplémentaires faisant actuellement défaut.

Jean-Luc Gleyze, Vice-président délégué au cadre de vie.



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL & CADRE DE VIE



Pour la deuxième année consécutive les étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon ont étudié et projeté le futur du Val de ligne.

Initiée en 2017, la coopération entre l'ENSAL, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement et la communauté de communes du Val de ligne offre l'opportunité à notre territoire de bénéficier d'un travail éclairé et frais de futurs architectes et à ces derniers de se confronter au contexte rural, à la mobilisation des ressources locales et à la transition écologique. Après Largentière, c'était au tour des communes de Laurac-en-Vivarais, Prunet, Rocher et Tauriers d'être le terrain d'étude de 16 étudiants architectes-urbanistes-ingénieurs. Grâce à l'implication active des communes, ces derniers ont questionné le territoire, assimilé ses ressources, afin d'y imaginer son futur possible. Les 15 et 16 juin ils ont présenté aux partenaires de l'opération et aux habitants des projets alliant mise en valeur du paysage, urbanité et espaces communs: halles, équipements publics, densification de village, logements modulaires ou intergénérationnels, piétonnisation, places publiques... l'occasion de discuter et de débattre constructivement dans la convivialité. Ces projets, à vocation universitaire, offrent au Val de ligne un champ des possibles original, un point de vue neuf sur le territoire qui stimule les imaginaires et bouscule l'espace vécu des usagers et des habitants.



ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
ARCHITECTURE
LYON

Calle de
l'Ardèche

Johan Deleuze, Vice-président délégué
à l'aménagement du territoire.

CULTURE & PATRIMOINE

Depuis 2018, la communauté des communes du Val de ligne exerce la compétence culture en accompagnant et confortant les structures culturelles actives du et/ou sur son territoire dans le cadre de conventions de partenariat. La prise de cette compétence non obligatoire est un choix politique fort qui participe à confirmer et à soutenir le rôle primordial de la culture pour le bien-être et le développement social et économique du territoire.

Le Val de ligne sera prochainement officiellement partenaire des associations Au-Delà Du Temps et Labeaume en Musiques qui œuvrent depuis plusieurs années à infuser la culture sur notre territoire en la diffusant auprès du plus grand nombre grâce notamment aux programmations théâtrales et musicales - le Pied aux planches, les Quartiers de saisons - et à la transmission de savoirs, de pratiques - ateliers jeunes, projets communs entre chorales, etc.

Très rapidement, la communauté de communes ira plus loin en conduisant une réflexion globale sur la culture en Val de ligne afin de développer son champ d'intervention en adéquation avec les besoins et attentes du territoire.

Elle sera dans son travail épaulée par le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche dans le cadre d'un *Coup de pousse diagnostic culturel intercommunal*. Évidemment il sera mené en association avec les acteurs et partenaires concernés dont ses 11 communes membres lesquelles sont également compétentes en matière culturelle.

Michel Ledauphin,
vice-président délégué au tourisme.



VISITES GUIDÉES ESTIVALES 2018

Largentière, ancienne cité médiévale et minière.

Jeudi 19 et 26 juillet - 2 et 9 août

Départ de l'Office de Tourisme à 10h30

Chassiers, village de caractère.

Vendredi 27 juillet - 3 août

Départ de la mairie à 10h30

Tarifs :

5 euros par personne / Gratuit moins de 15 ans

Renseignements & réservations :

Office de Tourisme du Val de Ligne 04 75 89 33 30

ÉCONOMIE

Souhaitant concourir à la création, au maintien et au développement des activités et des emplois des entreprises artisanales et commerciales sur son territoire, la communauté de communes du Val de Ligne aide les TPE-PME à installer ou à rénover leur point de vente ; en 2018 elle y réserve 10 000 euros.

Eligible ? Retrouvez le règlement d'attribution sur www.cc-valdeligne.fr

Cette volonté s'inscrit dans le programme en faveur de l'économie de proximité mené par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Jean Monnier, Vice-président délégué à l'économie.

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

L'entreprise OMÉGA PHARMA, installée depuis les années '80 à Largentière, a fermé ses portes fin 2017. Soucieuse de prendre en compte l'impact pour le bassin économique et obligée par la loi de cohésion sociale, OMÉGA PHARMA finance une mission de revitalisation. Celle-ci a pour vocation d'aider la création d'activité et le développement de l'emploi en soutenant financièrement la création de 20 emplois - CDI temps plein - prioritairement sur le territoire du Val de Ligne. 4 entreprises ont déjà bénéficié de cette mission et vous ? Intéressé ?

Renseignements auprès de la Chambre
de Commerce de l'Industrie de l'Ardèche
04 75 36 16 62

